

**Conditions Générales de vente de la S.A. «Groupe Léon Vanlancker 1893»  
Réservations de Banquets et de Salons**

- 1) Les présentes conditions générales s'appliquent en ce qui concerne les réservations de 15 couverts au moins, (ci-après appelées « Banquet »), sans restriction ni réserve, à l'ensemble des produits et/ou des services proposés à la vente par S.A. « Groupe Léon Vanlancker 1893 » (« **CHEZ LEON** ») sur son site Internet [www.chezleon.be](http://www.chezleon.be) (le "Site") ou par tout autre moyen. Le fait pour une personne physique ou morale de réserver des places de restaurant à l'enseigne « **CHEZ LEON** », sis à 1000 Bruxelles, rue des Bouchers n°18 (« le restaurant »), sur le Site ou autrement emporte pleine et entière acceptation des présentes conditions générales de vente. Elles sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version et sur les propres conditions d'achat ou autres du client.
- 2) Les réservations de Banquets sont gérées par notre bureau. Vous pouvez nous joindre du lundi au vendredi de 08h45 à 17h00 par téléphone au +32(0)2.511.14.15 ou par email au [welcome@leon1893.com](mailto:welcome@leon1893.com)
- 3) Toute réservation de repas au restaurant de la rue des bouchers n°18 n'est valable qu'après réception par le restaurant « **CHEZ LEON** » de la feuille de réservation dûment détaillée et signée, celle-ci étant envoyée soit par courrier, soit par e-mail ([welcome@leon1893.com](mailto:welcome@leon1893.com)).
- 4) Aucune réservation ne sera valable si elle n'a pas été acceptée ou confirmée avec le n° de réservation par courrier ou e-mail par le restaurant « **CHEZ LEON** ». La preuve de cette confirmation résultera d'une réponse par le restaurant à l'e-mail ou au courrier transmis par le client.
- 5) Sauf accord écrit de la Direction ou accord commercial, toute demande de Banquet ne sera confirmée par le restaurant qu'après réception d'un acompte de 35% (avec un minimum de 8.50-€ par personne d'acompte) versé à la date de la réservation. Dans l'éventualité où la réservation pour un tel Banquet aurait été faite moins de 30 jours avant la prestation du restaurant, un seul acompte de 50 % sera immédiatement dû. Une option de réservation est émise à la date de la demande et est valable pour un délai de 2 semaines. Sans confirmation écrite par le client dans les délais ou sauf accord écrit de report de la Direction du restaurant, l'option s'annule automatiquement.  
En cas d'annulation, les acomptes reçus, assimilés à des arrhes, ne sont pas remboursés et resteront acquis en tant que dédommagement au restaurant. L'avance déjà versée correspond aux frais déjà engagés dans le cadre de la réservation.  
Le restaurant se réserve le droit d'annuler la réservation sans préavis en cas de non réception de l'acompte demandé dans les temps.  
Sauf accord de la Direction ou accord commercial, le solde est à payer 48 heures avant l'arrivée du Banquet.
- 6) Les prix des Menus proposés pour les Banquets sont valables pour un Banquet de 15 personnes minimum. Tous nos prix sont en Euros (€), TVA et service inclus.
- 7) Sauf contrat spécifique et/ou confirmation ferme par le restaurant d'une réservation, tous les prix du tarif restent sujets à fluctuation en fonction du prix du marché des matières premières et ne sont donnés qu'à titre informatif.
- 8) Les boissons commandées pendant les repas, en supplément de ce qui est inscrit dans la feuille de réservation, sont facturées aux prix « à la carte », y compris les mêmes boissons consommées en sus que celles commandées dans un forfait boissons.
- 9) Les menus à choix multiples doivent comporter une entrée, un plat principal et un dessert pour l'entièreté du Banquet.
- 10) Le restaurant « **CHEZ LEON** » garantit la réservation des tables ou de la salle de banquet 1/4 d'heure après l'heure figurant sur la feuille de confirmation. En cas d'arrivée dépassant ce délai, les tables seront accessibles à d'autres clients et le Banquet sera placé selon les possibilités du moment avec l'éventualité de se voir scinder en plusieurs parties.
- 11) Les conditions spéciales offertes dans le cadre des menus Banquets et/ou Agences de voyages ne sont pas cumulables avec d'autres promotions ponctuelles en vigueur « **CHEZ LEON** ».
- 12) En cas d'absence de confirmation de la réservation de la part du client ou à défaut d'une modification convenue par les deux parties de la réservation initiale, les données figurant sur la feuille de confirmation envoyée par le restaurant « **CHEZ LEON** » seront considérées comme acceptées par le client.
- 13) Le menu servi aux membres du Banquet sera celui se trouvant sur la feuille de confirmation. Les menus « à choix unique » seront servis comme réservés à l'ensemble du Banquet, sauf allergies alimentaires/régime alimentaire. Toute variation de choix de plats, pour peu qu'elle concerne plus de 10% du nombre des participants, pour un menu préétabli sera facturé au prix des mets vendus à la carte.

14) Un changement dans une réservation (date, heure, nombre de personnes, nombre de repas, etc....) doit toujours être communiqué au restaurant dans le plus bref délai et être confirmé par le restaurant pour acceptation. Le changement, l'annulation partielle et/ou totale d'une réservation, ne peut s'effectuer que par courrier ou par e-mail ([welcome@leon1893.com](mailto:welcome@leon1893.com)) au moins 48 heures avant l'arrivée contractuelle du Banquet.

En cas d'annulation partielle du Groupe/Banquet :

- Entre 30 et 15 jours calendriers avant la date de réservation prévue, 25% du nombre de couverts peut être annulé sans frais. Toute annulation au-delà sera assujettie de plein-droit au paiement d'une indemnité forfaitaire égale à 50% du prix du menu commandé.
- Entre 14 et 2 jours avant la date de réservation prévue, 20% du nombre de couverts peut être annulé sans frais. Toute annulation au-delà sera assujettie de plein-droit au paiement d'une indemnité forfaitaire égale à 50% du prix du menu commandé.

Cette indemnité forfaitaire correspond aux frais déjà engagés dans le cadre de la réservation.

En cas d'annulation totale du Groupe/Banquet :

Au-delà de 30 jours calendriers avant la date de la réservation prévue, l'acompte n'est pas restitué, sauf cas de force majeure. Ceci correspond aux frais déjà engagés dans le cadre de la réservation.

Entre le 30<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> jour avant la date de la réservation prévue, toute annulation fera l'objet d'une facturation de 50% du menu commandé. Ceci correspond aux frais déjà engagés dans le cadre de la réservation.

Toute annulation non signalée au plus tard 48 heures avant l'arrivée du groupe fera l'objet d'une facturation intégrale du menu commandé. Ceci correspond aux frais déjà engagés dans le cadre de la réservation.

Il en sera de même pour une réservation confirmée pour plus de 8 couverts « à la carte » c'est-à-dire sans menu déterminé à l'avance et dans ce dernier cas avec un minimum forfaitaire de 25,00€ par couvert non servi (T.V.A. incluse), correspondant aux frais déjà engagés dans le cadre de la réservation.

15) Le restaurant « **CHEZ LEON** » accepte une différence entre le nombre prévu sur la feuille de confirmation et le nombre effectif de participants au repas réservé à concurrence de 10% du nombre de personnes réservées avec un maximum total de 4 personnes.

16) Les factures du restaurant « **CHEZ LEON** » sont payables 48 heures avant l'arrivée du Banquet ou, avec l'accord écrit de la Direction, au plus tard le jour de son arrivée. Le défaut de paiement d'une facture à son échéance ou de tout autre titre remis en paiement autorise le restaurant « **CHEZ LEON** » à exiger le paiement intégral et immédiat de toute somme dont le client lui serait redevable à quelque titre que ce soit. Tout retard de paiement pour quelque raison que ce soit, entraînera de plein droit et sans mise en demeure, une majoration de 15 % du montant des sommes initialement dues avec un minimum de 8,50€/personne (T.V.A. incluse). Les sommes dues, augmentées de la majoration, porteront de plein droit, à dater de leur échéance, un intérêt équivalant à l'intérêt légal sans qu'il soit besoin d'autre mise en demeure. Tout paiement par virement bancaire doit être effectué "FRAIS A CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE". En outre, en cas de défaut de paiement d'une quelconque facture à l'échéance, le restaurant « **CHEZ LEON** » sera fondé à ne pas exécuter les réservations en cours ou à venir du client.

17) Le client s'engage à respecter les dispositions légales ou réglementaires applicables en matière d'ordre public, de sécurité, de santé et d'hygiène.

18) Le dépôt de tout objet ou matériel dans le restaurant s'effectue aux risques exclusifs de la clientèle. Le restaurant « **CHEZ LEON** » ne peut être tenu responsable d'un dommage quelconque éventuel aux objets ayant été laissés sur place (vol, perte, dommages, oubli).

19) La responsabilité du Restaurant « **CHEZ LEON** » est limitée au coût des repas commandés.

20) Les Salles de Banquets destinées à un service de Banquet sont disponibles pour un service de lunch ou de dîner.

21) Le Restaurant « **CHEZ LEON** » ne sera pas considéré comme ayant failli à son engagement de respecter une réservation confirmée en cas de force majeure, c'est-à-dire lors de tout événement indépendant de sa volonté et notamment, sans que cette énumération soit limitative, en cas de grève générale sectorielle, incendie, terrorisme, pandémie ou épidémie en Belgique. Dans cette éventualité l'acompte sera utilisé comme crédit pour toute réservation future dans un délai de 365 jours et selon les disponibilités du restaurant ou remboursé sur demande explicite du client.

22) Pour tout litige, seul le Tribunal de l'Entreprise francophone de Bruxelles sera compétent.